

# DEPARTEMENT D'EURE ET LOIR

## S.I.R.P. Saint Luperce - Orrouer - Saint Germain le Gaillard

### Compte rendu de la réunion du Comité Syndical

04 janvier 2023

L'an deux mil vingt-trois, le quatre janvier, sur convocation du vingt-trois décembre 2022, le Comité Syndical du S.I.R.P. de St Luperce – Orrouer – St Germain le Gaillard s'est réuni, sous la présidence de Madame Pierrette SALMON, Présidente, à la mairie de Saint Luperce.

#### Etaient présents :

Mesdames Pierrette SALMON, Lydie RENONCET, Messieurs Florian GUENAULT, Vincent LECUYER, Philippe PAHIN, Jérôme MEUNIER délégués de la commune de Saint Luperce.  
Monsieur Steven LE NESTOUR délégué de la commune de Saint Germain le Gaillard.  
Mesdames Mélanie AUTIN, Pascale MENAGER déléguées de la commune d'Orrouer.

Absents excusés : Mesdames Marie BRÉDAS, Aurélie ROZIER, Messieurs Pascal AUBRY, Claude FERET, Guy ROPITAL

Nombre de Conseillers syndicaux : 12

Nombre de Conseillers présents : 9

Secrétaire de séance : Madame Mélanie AUTIN

Madame la Présidente constatant le quorum atteint, déclare la séance ouverte et soumet le compte-rendu de la séance du Comité Syndical du 16 novembre 2022 à l'approbation de l'Assemblée. Celui-ci est approuvé à l'unanimité.

#### 2023/01 - N° 260 - DEMANDE DE SUBVENTION FDI

Madame la Présidente informe le Comité que le syndicat peut prétendre au **F.D.I.** (Fonds Départemental d'Investissement) concernant le dossier suivant :

- Remplacement du système de gestion de chauffage pour un montant estimé à 7 086,67 € HT

Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents ;

- **AUTORISE** Madame la Présidente à entreprendre les démarches nécessaires pour la demande de subvention et à signer tous documents s'y afférant.

#### 2023/01 - N° 261 - DEPENSES D'INVESTISSEMENT : MANDATEMENT DES FACTURES

Dans l'attente du vote du budget primitif 2023, Madame la Présidente peut engager suivant la réglementation, des dépenses dont le montant total n'excède pas le quart des investissements prévus au budget général du SIRP de l'année 2022, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Dépenses d'investissement budgétisées en 2022 (hors remboursement d'emprunts) : 12 687,99 €

Compte	Total BP 2022 Voté	25 %	Libellé compte
2183	5 500,00 €	1 375,00 €	Matériel informatique
2184	1 000,00 €	250,00 €	Matériel bureau et mobilier
2188	6 187,99 €	1 546,99 €	Autres immobilisations corporelles
<b>TOTAL</b>	<b>12 687,99 €</b>	<b>3 171,99 €</b>	

Le Comité Syndical après en avoir délibéré à l'unanimité des Membres présents ;

- **AUTORISE** Madame la Présidente à mandater des dépenses d'investissement dans la limite des crédits votés au B.P 2022.

## **QUESTIONS DIVERSES**

1) Madame la Présidente informe le Comité Syndical du courrier reçu de Madame la Directrice académique des services de l'éducation nationale.

L'évolution des effectifs prévus à la rentrée prochaine pourrait rendre nécessaire le retrait de moyen dans l'école primaire. Une fiche de synthèse est jointe afin d'apporter toute information jugée utile à retourner avant le 11 janvier 2023.

Les mesures définitives seront actées à l'issue du Conseil Départemental de l'Education Nationale qui se réunira le 09 février 2023.

Madame la Présidente propose que soit maintenue pour la rentrée 2023, 8 classes.

2) Pour votre information et dans le cadre de l'optimisation des dépenses liées au chauffage de l'école des relevés de température ont été effectués du 22/11 au 15/12.

L'enregistreur a été déplacé par Mme Minier chaque jour dans une classe différente et a mesuré la température toutes les 10 mn.

La régulation fonctionne très bien et ne s'écarte quasiment jamais des 20°C ce qui ne paraît pas excessif mais nécessaire pour une école. On devine la présence des élèves et les récréés par les hausses de température.

On peut constater qu'il n'y a pas de régime réduit de nuit / mercredi / week-end donc de réelles économies sont envisageables.

3) Madame la Présidente a fait le point sur la visite du SIRTOM pour le gaspillage alimentaire à la cantine scolaire, du 05 au 09 décembre 2022.

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente lève la séance à 20h40.

Pierrette SALMON

Lydie RENONCET

Florian GUENAUULT

Vincent LECUYER

Philippe PAHIN

Jérôme MEUNIER

Steven LE NESTOUR

Mélanie AUTIN

Pascale MENAGER